



La Communauté de Communes du Bocage Mayennais
(Nord de la Mayenne - 53 - GORRON) 20 000 habitants
70 km du Mont St Michel / 80 km de Rennes
25 km de Fougères et de Mayenne

RECRUTE pour son ECOLE DE MUSIQUE

(500 élèves - 15 professeurs – 3 sites d'enseignement)
par voie de mutation ou liste d'aptitude ou contractuelle

un ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1^{ère} ou 2^{nde} CLASSE

Batterie-Percussions 20h00
(dont direction d'une batucada)

Prise de fonction : **septembre 2020**

Missions sur le Bocage Mayennais :

Sous la responsabilité du Directeur de l'école de musique et dans le cadre du projet d'établissement, les missions sont les suivantes :

Enseignement de la batterie-percussions sur les 3 sites de l'école de musique :

- enseignement des cours individuels (principalement 1^{er} cycle - début 2^{ème} cycle)
- enseignement des cours collectifs (cadre des « orchestres à l'école » en milieu scolaire)
- orientation et suivi des élèves dans leurs projets
- participation aux événements musicaux, aux réunions et à la vie pédagogique de l'établissement

Direction d'une batucada (~ 10 musiciens niveau 1^{er} cycle - début 2^{ème} cycle) :

- animation globale du projet en relation avec le bureau de l'association
- entretien d'un lien constructif avec l'école de musique
- suivi et orientation des élèves inscrits dans des dispositifs d'apprentissage

Profil :

- titulaire du DE ou du DUMI, ou sur liste d'aptitude, ou en démarche diplômante
- capacité à travailler en équipe
- intérêt pour les pratiques amateurs
- disponibilité
- goût pour le milieu rural
- permis et véhicule indispensables.

Dépôt des candidatures :

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation avant le 21 août 2020

par mail (bocage.mayennais@wanadoo.fr), à l'intention de :

Monsieur le Président

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

1 Grande Rue – BP 53 – 53120 GORRON.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact auprès du directeur de l'école de musique :
06 34 54 46 20

! A savoir : en complément des enseignements dits « traditionnels », l'école de musique se singularise par des projets forts : - en milieu scolaire (dans le cadre « chorales et orchestres à l'école » : prestations déjà effectuées dans des lieux tels que le Royal Albert Hall, l'Élysée, l'Olympia, la Maison de Radio France, ...) - auprès des personnes avec handicap.